

CLUB DE VOL A VOILE GUIL ET DURANCE . AERODROME . 05600 SAINT CREPIN

Tel : 04.92.45.02.95 E-Mail : stcrepaero@orange.fr

CONDITIONS POUR PLANEUR NON BASE A ST CREPIN :

Pour chaque Pilote/ Elève Pilote/ Passager :

- Cotisation au club
- Licence Fédération Française de Vol à Voile
- Licence Pilote de Planeur à Jour
- Présentation du Carnet de Vol
- Expérience en Remorquage et / ou treuillage
- **Expérience en Montagne (Si pas d'expérience Montagne : stage en double commande)**
- **Expérience de la plate-forme (Si Pas d'expérience : vols en double commande avec instructeur)**
- Cartes
- Recueil des champs « vachables »
- Documentation aéronautique à jour

Pour les pilotes étrangers :

Idem ci-dessus + Pratique du Français (Trafic Radio et enseignement en Français)

Pour les groupes :

Idem ci-dessus + un instructeur responsable présent sur le terrain

Pour chaque planeur :

- Radio obligatoire
- FLARM obligatoire
- Bandes anti collision obligatoires
- Assurance Responsabilité Civile (N° de police, Compagnie, Attestation)

TARIFS 2020

COTISATIONS

	+ 25 ANS	- 25 ANS
ADHESION ANNUELLE OBLIGATOIRE L'adhésion couvre la première semaine de frais	30.00 €	30.00 €
PARTICIPATION AUX FRAIS ANNUELLE	190.00€	80.00 €
PARTICIPATION AUX FRAIS JOUR	12.00€	12.00€

*Adhésion + participation = total maximum annuel de 220 € / + 25 ans et 120 € / - 25 ans

LICENCE FFVV Pilotes Etrangers

	+ 25 ANS	- 25 ANS
ANNUELLE	89.04 €	43.04 €
COURTE DUREE (12 jours consécutifs)	48.04 €	

MISE EN VOL :

	+ 25 ANS
REMORQUAGE le centième d'heure	3.20 €
LA TREUILLEE	17.00 €

REDEVANCES AERODROME :

STATIONNEMENT PLANEUR la journée	3.00 €
STATIONNEMENT PLANEUR FORFAIT SEMAINE	25.00 €
STATIONNEMENT MOTOPLANEUR / ULM la journée	5.00 €
ATTERRISSAGE MOTOPLANEUR / ULM	5.00 €

*Les tarifs peuvent être soumis à révision en cours d'année.